

BIENTÔT UN PLATEAU MULTISPORTS DANS NOTRE COMMUNE !

EDITO

Une commission spécifique a été créée pour étudier le **projet d'un plateau sportif**. Elle était composée de Jean-Louis COCAULT, Geneviève FERRE, Catherine FORESTIER, Benoît CLEMENT, Christophe LECOMTE, Gaëlle LUCE-BOUBRY, Eric PELTIER et Stéphane THOMAS.

L'implantation de cette structure a pris en compte :

- la possibilité d'être utilisée par tout type de public,
- la nécessité d'un accès de proximité vis-à-vis des écoles pour assurer, d'une part, la sécurité des élèves, et, d'autre part, une utilisation optimum dans le cadre des rythmes scolaires,
- la fonctionnalité.

Le Parc du Lavoir, répondant à tous ces critères, a été défini comme le lieu le plus approprié. Cet équipement sportif, ouvert à tous, s'inscrit donc naturellement dans ce cadre agréable dédié à la détente et aux loisirs.

La commission a présenté ce projet aux riverains le 25 juin dernier.

Ce plateau multisports, *de 30mx15m, avec gazon synthétique, d'une emprise au sol de 800 m² environ*, permettra principalement l'initiation et la pratique de sports collectifs : football, handball, basket-ball, volley-ball, tennis, badminton... et, pourquoi pas, d'autres activités ludiques et sportives de plein air compatibles avec les installations.

Deux couloirs d'athlétisme seront aménagés sur le pourtour. Deux tables de pique-nique et deux bancs seront installés à proximité.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité ce projet le 7 septembre. L'investissement global s'élève à 75 659 HT. Une subvention de contrat de territoire de 24,8 % nous est accordée.

Sa mise en place est prévue pour le dernier trimestre, si les conditions météorologiques le permettent.

Nous espérons que cet espace convivial soit apprécié des sportifs, petits et grands, et que nos écoles puissent en profiter au maximum.

Le Maire, Marie-Annick BOUÉ

NB : le plan du plateau multisports est visible à la bibliothèque

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2015

Enfance-jeunesse :

- services périscolaires : charte de bonne conduite, nouveau règlement.

Le Conseil Municipal par 16 voix "pour" et 1 abstention adopte la charte de bonne conduite

- TAP : convention avec Crocq'vacances.

Le Conseil Municipal reconduit la convention avec Crocq'vacances avec changement du mode de paiement à la période au lieu de tous les 3 mois.

- TAP : mise à disposition personnel et locaux de l'Ecole privée.

Le Conseil Municipal adopte le fait du recrutement d'un agent et de la mise à disposition des locaux de l'Ecole privée à titre gracieux, et décide de prendre deux autres intervenants : la compagnie Artéfakt et l'école de musique.

Secteur de la Huberdière : Orientations d'Aménagement Programmé, résultat consultation bureaux d'étude.

Le Conseil Municipal décide de donner à l'Atelier découverte de St Malo? pour une somme de 1 825 € ht, l'orientation d'aménagement programmé du secteur de la Huberdière.

Aménagement rues des Acacias et des Perrières :

- Mission de maîtrise d'œuvre : Le Conseil Municipal missionne le cabinet ABE pour une somme de 7 550 € ht à 15 voix pour et 2 abstentions pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement des rues des Acacias et des Perrières.

- convention pour effacement des réseaux téléphoniques.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la convention avec Orange pour l'effacement des réseaux téléphoniques.

Viabilisation de terrains : devis pour raccordements réseaux. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'entreprise Plançon-Bariat pour 1 184.70 € ht pour les raccordements EU et EP et Véolia pour 1 591.37 € ht pour l'eau potable.

Droit de préemption urbain : examen d'une déclaration d'intention d'aliéner. Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la vente de la propriété située 21 rue du Clos St-Hubert.

Résidence de Bon Abri : revalorisation des loyers au 1^{er} juillet 2015.

Le Conseil décide de revaloriser les loyers selon l'indice de référence soit + 0.37 % à compter du 1^{er} juillet 2015.

Produit des amendes de police : accord de subvention.

Le Conseil Municipal accepte les 915 € des produits des amendes de police en tant que subvention.

Attribution de subventions (suite)

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 749 € à "Essé-Le Theil Football Club" et 19.50 € à l'Association l'Escalade à Marcillé Robert.

Lancement d'une procédure "acquisition bien sans maître".

La commune lance une procédure acquisition de bien sans maître sur les parcelles ZN n° 454 et 455 à la demande du Conseil Général.

Communication : validation de la page Facebook.

Le Conseil Municipal adopte la validation de la création de la page Facebook de la commune.

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES :

AVEC 2 ÉCOLES, LA COMMUNE TOTALISE 219 ÉLÈVES

L'école publique accueille 122 élèves, répartis en 78 primaires et 44 maternelles. L'équipe enseignante est quelque peu modifiée avec l'arrivée d'un nouvel instituteur, M. Xavier PRIGENT, qui prend en charge les CP-CE1. La rentrée a aussi été l'occasion pour les enseignants de changer de niveau de classe. Regroupée avec l'école privée de Coësmes, l'école **Sainte Marie** accueille 96 élèves sur un total de 167 enfants scolarisés au sein du RPI. Cette année, l'école Sainte Marie reçoit des enfants de la maternelle au CM1. 73 enfants (41 primaires et 32 maternelles), fréquentant le RPI, sont domiciliés sur notre commune.

Excellente année scolaire remplie de découvertes, d'amitiés et de bonne humeur !
Stéphanie LERBOURS

PRÉVENTION DES CHUTES

Les ateliers Equilibri'Age destinés aux personnes âgées débutent le **mardi 29 septembre 2015 à 14h**, salle de motricité du Theil de Bretagne. **Une première séance découverte** vous est proposée. Il reste quelques places.

Adressez-vous à la mairie pour vous inscrire.

BIBLIO'THEIL

Exposition : une habitante du Theil de Bretagne nous fait connaître sa passion

Nous vous proposons une exposition des réalisations **SCRAPBOOKING** de Mme Marie-Laure ROUVIERE du 1^{er} au 30 novembre aux horaires d'ouverture Biblio'Theil. Entrée libre.

Atelier

Mme ROUVIERE animera un atelier scrapbooking le **samedi 7 novembre à 14h30**, à partir de 15 ans. Inscriptions à la bibliothèque. Attention places limitées ! Gratuit.

Coup de cœur !

« J'aimais mieux quand c'était toi » de Véronique Olmi

Une histoire d'amour vue du côté féminin. L'auteur nous raconte la difficulté d'aimer. C'est au rythme des sentiments de l'héroïne que votre cœur battra.

Faites nous découvrir votre talent artistique


Vous peignez, dessinez, réalisez des sculptures, ou avez tout autre talent dans des domaines artistiques, Vous souhaitez en faire profiter les autres, nous vous invitons à exposer à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, nouveau **vendredi 17h-18h30**, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Nous contacter :

02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

REJOIGNEZ NOUS SUR FACEBOOK

La page FACEBOOK de notre commune est désormais ouverte : Pour y accéder, cliquer sur le lien  situé en page d'accueil du site internet communal. Retrouvez l'actualité et bénéficiez d'alertes en cas d'évènements. Pour le Comité Consultatif Communication, Geneviève FERRE.

ÉLECTIONS RÉGIONALES : Délai exceptionnel d'inscription sur les listes électorales en 2015

Exceptionnellement, vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire sur les listes électorales et votez les 6 et 13 décembre aux élections régionales. Pensez-y !

L'ATELIER FLORAL - Saison 2015-2016 prochain atelier mardi 6 octobre

Si vous êtes comme nous passionnées de fleurs, venez nous rejoindre ! Les cours sont animés par Nathalie Hupel et ont lieu un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30, salle André Hoisnard (terrain des sports). Cotisation annuelle : 50 €.

Inscriptions auprès de : Martine Savouré 02.99.47.76.87 ou Christèle Thomas : 02.99.47.76.35 ou par mail : atelierfloral.letheil@gmail.com

CROCQ VACANCES Programme octobre

« L'Arche des loisirs - Coësmes » sera fermé pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

L'accueil de loisirs à Retiers est ouvert du 19 au 30 octobre.

L'accueil de loisirs : Vacances d'automne : « Vive le cinéma »

Le 7^{ème} art sera à l'honneur durant les vacances et de nombreux films d'animations seront proposés sur le thème des arts (musique, peinture ...)

Programmation en partenariat avec le cinéma le Restéria et animations spécifiques en fonctions des films.

Ateliers parents /enfants : MOTRICITE pour les 0/4 ans

« Viens jouer avec ton corps ! » Le 17 octobre 2015 à 10h00

RV au gymnase. Tarif : 1.00 € par enfant

Surprise sortie : il reste quelques places !!! Samedi 5 décembre de 10h00 à 17h00.

Partez pour une journée à l'aventure en famille. Prévoir son pique-nique !

RV : à Crocq' Vacances 12 rue Pasteur à Retiers. Tarifs : 2 € / personne

Inscriptions et réservation 02.99.43.69.27 ou 06.47.80.77.42

Association CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

(* Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers - départ randonnée : 14h

Samedi 3 : Retiers-Le Theil-Essé, chemins et petites routes, 9 km

Dimanche 4 : marche organisée par «Courir pour Curie» 12/9 km. Départ 13h30 Retiers/14h Le Theil

Samedi 10 : Drouges « Le chemin des Braconniers » 11,7 km. Départ 14h place de l'église Drouges (*)

Samedi 17 : Martigné Ferchaud « Guéra » 12,5 km. Variante de 9,5 km. Départ Village du Verger, route de la déchetterie, à 300 m. (*)

Samedi 24 : Rannée « sur les pas des romains » 10,5 km. Départ 14 h parking de l'étang Rannée. (*)

Samedi 31 : relâche

Renseignements Jean Louis Cocault : Tél 06.31.23.81.96 ou Michelle Clouet : tél 06.84.40.78.36 ou 02.99.43.56.25

SMICTOM DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

- La distribution des sacs jaunes aura lieu le **lundi 12 octobre**.

Deux rouleaux de sacs jaunes seront déposés sur les conteneurs individuels présentés à la collecte le jour de la distribution. Les personnes collectées en bacs collectifs ou en bacs regroupement sont invitées à venir chercher leurs sacs jaunes en Mairie (aucun rouleau ne sera déposé sur ces bacs).

- Le 17 octobre, portes ouverte de 9h-12h et de 14h-17h au SMICTOM Sud-Est 35 à Vitré 28 rue Pierre et Marie Curie pour tout savoir sur la collecte et le traitement de vos déchets.

Programme : expositions, visite du Centre de tri des emballages recyclables et du centre de valorisation énergétique des déchets non-recyclables, atelier compostage, animation cuisiner les restes espace enfants... infos sur www.smictom-sudest35.fr

CABINET DE KINESITHERAPIE

Réouverture du cabinet de kinésithérapie depuis le 15 septembre. Prise en charge de toutes pathologies au cabinet et à domicile du lundi au vendredi. Consultations sur RDV : 10 rue du Verger (entrée à l'arrière de la maison). Tel. 02.23.31.45.61.

TOUS POUR LA VIE—25ème EDITION

Les 2, 3 et 4 octobre 2015

- **Vendredi 2 octobre** : loto salle Le Gentieg à 20h00 à Janzé. Ouverture des portes à 18h30.

- **Samedi 3 octobre** : rando cyclo 9h30-15h30. Courses enfants à 14h00. Course de la vie à 15h30. Soirée spectacle à 20h00. Réservez votre repas au 02.23.31.00.01.

Tarifs : Tajine de poulet 18€ ou jambon-frites 13€.
- **Dimanche 4 octobre** : rando cyclo 8h-12h. Zumba party de 14h à 17h.

Marche au départ du Theil. Rendez-vous, place de l'église à 14h.

Plus d'informations sur le dépliant de Tous pour la Vie disponible en Mairie ou au 02.99.44.30.30.

NOUVELLE LIGNE DE BUS ILLENOO N° 22 RETIERS - JANZE - RENNES

Le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine a décidé de pérenniser le fonctionnement de la ligne de car Illenoo n° 22 entre Retiers-Janzé et Rennes, et ce, depuis le 1^{er} septembre. Cette ligne interurbaine et multimodale est en place, en complémentarité à l'offre de train existante TER Rennes-Châteaubriant. Avec un même abonnement, les usagers peuvent prendre le car et le train (sauf les scolaires). Un nouveau point d'arrêt est ajouté : la ZA du Bois de Teillay à Janzé (arrêt à côté de CCPA). Renseignements <http://www.illenoo-services.fr> ou 0810 35 10 35 (prix d'un appel local). Horaires affichés à la mairie et dépliants disponibles.

FORUM « L'EMPLOI EN DIRECT » A JANZÉ Le jeudi 8 octobre 2015 de 11h à 16h Salle polyvalente Le Gentieg à Janzé

Ce forum permettra de proposer aux demandeurs d'emploi des offres immédiatement disponibles et mettre en relation les candidats et les recruteurs ; de mobiliser le demandeur d'emploi sur les offres du territoire et les métiers recherchés.

IMPÔTS - taxe d'habitation - taxe foncière

Pour le paiement de vos impôts, choisissez la tranquillité ! Il existe trois solutions simples et dématérialisées :

- le paiement en ligne, rapide et sans engagement, avec un délai supplémentaire de 5 jours pour payer et un prélèvement 10 jours après la date limite de paiement ;

- le prélèvement à l'échéance, qui intervient 10 jours après la date limite de paiement et vous garantit de ne pas oublier votre règlement pour les futures échéances ;

- le prélèvement mensuel, pour étaler le paiement de vos impôts 2016 sur 10 mois.

Retrouvez tous ces services sur le site impots.gouv.fr

CAFÉ DES MÉMOIRES

Le café des mémoires est un lieu d'accueil et d'écoute des aidants et des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologie apparentées.

Rencontre le 13/10/15 « Pour mieux communiquer », animée par Me Purenne orthophoniste « le café du commerce » la Guerche de Bretagne.

Pour tous renseignements : cafedesmemoires@gmail.com ; ADMR les Dolmens JRS - Janzé 02.99.47.04.50

BOUTIQUE DE GESTION 35

Vous avez pour projet de créer ou de reprendre une entreprise ?

Atelier : « J'ai envie de créer » : chef d'entreprise « pourquoi pas moi »

Jeudi 22 octobre de 9h30 à 12h30. Durée 3h. Gratuit sur inscription au 02.99.86.07.47

A la maison du développement, 16 rue Louis Pasteur à Retiers.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÈES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses. Renseignements : Communauté de Communes 16 rue Pasteur à Retiers : 02.99.43.64.87 ou www.cc-rocheauxfees.fr.

Parution le lundi 28 septembre 2015

Pour Infos-Le Theil n° 206 articles à déposer pour le 15/10/2015 à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

